



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 7 février 2023

Président de séance : Monsieur Gérard MANFREDI,

Membres présents: Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON.

Absent excusé : Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 23-B3 - OPÉRATION SPÉLÉO-SECOURS-INDEMNISATIONS

Le mercredi 4 janvier 2023 à 10h40 le centre opérationnel départemental (CODIS) a reçu une demande de secours pour un spéléologue blessé dans l'aven du Trône sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey.

Conformément aux dispositions spécifiques ORSEC « spéléo-secours », le CODIS a procédé à l'information de la préfecture des Alpes-Maritimes, engagé les moyens de commandement, ainsi que ses équipes spécialisées (3 spécialistes engagés).

Le Préfet a procédé aux réquisitions conformément aux dispositions de la loi de sécurité civile, le renfort du Spéléo Secours Français a également été requis (5 spécialistes engagés).

Ces derniers, conformément aux articles L.742-11 à 13 et L.742-15 du code de la sécurité intérieure, bénéficient d'une indemnisation (frais de déplacement et compensation de perte de salaire) au titre des collaborateurs occasionnels du service public.

À ce titre, il vous est proposé de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'amortissement des matériels utilisés qui s'élèvent à 325,04 € au profit du Spéléo Secours Français.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice (article 6251).

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser M. le président du conseil d'administration à procéder au remboursement des frais de déplacement et d'amortissement des matériels utilisés qui s'élèvent à 325,04 € au profit du Spéléo Secours Français.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DEMANDE D'ENGAGEMENT PAR LE PREFET
D'UNE ASSOCIATION AGREEE SECURITE CIVILE
POUR UNE OPERATION DE SECOURS**

Identification du demandeur PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES	Identification de l'association sollicitée SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS DES ALPES- MARITIMES
Objet de la demande de concours : Mise à disposition de sauveteurs de l'association	

Pour faire suite à l'activation du dispositif ORSEC spécifique « Secours en Milieu Souterrain » nous confirmons la demande d'engagement de moyens (*dans le département*) en renfort ci-après décrite :

1. Nature de l'événement : Intervention secours spéléologique dans un aven, Commune de Saint Vallier de Thiey (06)
2. Type de mission concernée : Secours en milieu souterrain
3. Lieu de l'emploi des moyens : Aven sans nom (Commune de Saint Vallier de Thiey)
4. Date de début d'intervention (début de l'utilisation des moyens) : 04/01/2023 à 11h00
5. Moyens demandés : 5 sauveteurs :

CARASSOU-MAILLAN Renaud
Né le 25/06/1976
Le Verger
9 avenue George V 06000 NICE

GUILLOIN Loic
Né le 17/01/1974
6 chemin des Salles 06800 CAGNES SUR MER

SANTANTONIO Serge
Né le 12/12/1958
68 chemin des Gourguettes
Le Cèdre Bat D 06150 CANNES LA BOCCA

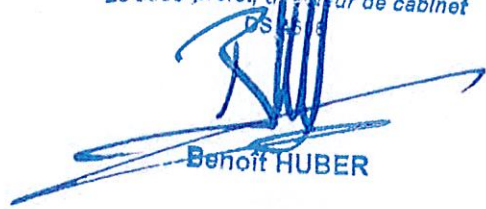
ARCHIMBAUD Pascal
Né le 25/06/1978
28 Route de Cagnes 06480 LA COLLE SUR LOUP

DUCROCQ Jean-Vincent
Né le 31/05/1972
26 rue de l'hôpital 06460 SAINT VALLIER DE THIEY

6. Durée prévisible de l'engagement (fin de l'utilisation des moyens) : (ex. 48h) : jusqu'à la fin de l'intervention et retour au domicile des sauveteurs

Signature de l'autorité préfectorale

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Benoît HUBER

Etat récapitulatif des frais engagés

Intervention à Saint Vallier de Thiey (06) - 04 janvier 2023

Mise à jour: 12/01/2023

NOM - Prénom	Trajet A/R	nbre Km	puissance fiscale (CV)	Taux (€/km) Barème	Total frais km	Autoroute	perte de salaire	TOTAUX	
CARASSOU-MAILLAN Renaud	Base arriere	0			0,00			0,00	
GUILLON Loic	Cagnes sur Mer - Cavité Saint Vallier de Thiey	70	8	0,661	46,27			46,27	
ARCHIMBALD Pascal	La Colle sur Loup-cagnes- châteauneuf de Grasse	26	10	0,661	17,19		80,00	97,19	
DUCRÔCQ Jean-Vincent	Saint Vallier de Thiey - Cavité Saint Vallier de Thiey	9	6	0,631	5,68		105,00	110,68	
SANTANTONIO Serge	Grotte Baume Obscure - Cavité Saint Vallier de Thiey	12	4	0,575	6,90		64,00	70,90	
Total Frais de déplacement individuels + transport matériel collectif		117			76,04	0,00		325,04	
Comité Départemental de Spéléologie des A-M	Forfait consommables utilisés pour l'opération								0,00
MONTANT TOTAL DES FRAIS ENGAGÉS :								325,04	